

Le présent communiqué ne constitue pas une offre en vue d'acquérir des titres



Communiqué de presse

Le 28 juillet 2016

Les porteurs d'OCEANEs sont informés de l'ajustement temporaire du ratio d'attribution d'actions des OCEANEs

En conséquence du changement de contrôle de la Société intervenu le 3 juin 2016 (voir communiqués des 6 et 15 juin 2016) et de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers en date du 26 juillet 2016 sur l'offre publique d'achat obligatoire simplifiée initiée par BG Select Investments (Ireland) Limited, agissant de concert avec différents fonds gérés par Boussard & Gavaudan⁽¹⁾ et avec Monsieur Pierre Salik, Monsieur Michel Meeus et Madame Brigitte Salik (visa n°16-348), FUTUREN informe les titulaires de ses OCEANEs des modalités d'ajustement temporaire du ratio d'attribution d'actions des OCEANEs conformément aux modalités du contrat d'émission modifié des OCEANEs⁽²⁾.

Les titulaires d'OCEANEs qui exerceront leur droit à l'attribution d'actions entre (et y compris) le 29 juillet 2016, date d'ouverture de l'offre, et le 15^{ème} jour ouvré suivant la date de publication par l'Autorité des marchés financiers de l'avis de résultat de l'offre, bénéficieront pendant cette période d'un ratio d'attribution d'actions de 10,781 actions FUTUREN par OCEANE (au lieu de 9,222 actions FUTUREN par OCEANE sans ajustement temporaire).

Cet ajustement temporaire du ratio d'attribution d'actions des OCEANEs fera également l'objet d'un avis publié au Bulletin des annonces légales obligatoires et d'un avis Euronext.

(1) BG Master Fund ICAV, BG Long Term Value et Boussard & Gavaudan SICAV.

(2) Articles 4.16.8.4 et 4.16.10 du contrat d'émission des OCEANEs figurant en annexe de la note d'opération relative à l'émission et l'admission d'actions assorties de bons de souscription d'actions dont le prospectus a reçu le visa n°14-591 le 7 novembre 2014 de l'Autorité des marchés financiers.

À propos de FUTUREN

FUTUREN est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : l'Allemagne, la France, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe exploite 714 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Communication & Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)4 42 906 596
e.fiorini@futuren-group.com

Le présent communiqué ne constitue pas une offre en vue d'acquérir des titres

Société anonyme à Conseil d'administration

Siège social : 6 rue Christophe Colomb - 75008 Paris - France

Adresse administrative : 75 rue Denis Papin - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France

Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.futuren-group.com

L'action est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le code Mnemo : FTRN.

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. FUTUREN décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'un ordre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis et n'a pas été soumis à la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis.